



Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

**COMPTE RENDU DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT  
DU PROJET U-REPORT AU CAMEROUN**

*----- Yaoundé, le 30 Avril 2015 -----*



**VOTRE VOIX COMPTE**

Existe-t-il un seul être humain qui n'aspire pas au bien-être ou à être pris en compte, et voir ses droits reconnus ? Non, bien évidemment. Tout le monde a des espoirs, des besoins, des rêves. Nous avons tous besoin de savoir que nous sommes utiles pour la société ; que nous ne sommes pas des « laissés-pour-compte » – surtout les jeunes de plus en plus désespérés face au chômage et à la pauvreté galopante, dont ils sont les victimes expiatoires. Et nous méritons tous d'avoir les mêmes chances de voir nos rêves se réaliser. Les populations ont le légitime droit de participer à la vie de leur Cité, aux côtés des Elus, en donnant leur avis sur la manière dont les politiques et stratégies de développement doivent être élaborées et appliquées, dans l'intérêt suprême de la Nation.

C'est dans cette optique que les Députés du Cameroun ressortissant du Département du Mfoundi,

Ayant en esprit les engagements pris auprès de leurs mandants et consistant à faire de l'Assemblée Nationale, la Chambre où retentissent les aspirations légitimes du Peuple Camerounais à la paix, la stabilité et le progrès ;

Pleinement conscients que les Représentés ne se sentent pas réellement pris en compte par leurs Représentants ;

Résolus à véritablement porter les attentes des populations et les intégrer dans le vote de la Loi et le contrôle de l'action du Gouvernement ;

Ont décidé de mettre sur pied un projet dont le but est de favoriser la collecte d'informations auprès des populations, ainsi que l'analyse de ces données pour améliorer les politiques et interventions du Gouvernement dans des domaines d'action tels que la santé, la nutrition, l'éducation, la protection des droits des citoyens, le chômage...

Tout le sens donné à la cérémonie solennelle de lancement du **Projet U-Report** au Cameroun le jeudi, 30 avril 2015 à l'Hôtel Franco de Yaoundé, sous la Présidence de l'Honorable **Jean Simon ONGOLA OMGBA**, Chargé du suivi et de la mise en œuvre dudit projet.

Cette cérémonie a débuté à 10h30min, et a connu la participation des autres Députés du Mfoundi, des Représentants de l'UNICEF et des Mairies concernées par cette première phase du projet, des Responsables des Médias ainsi qu'une cinquantaine de Leaders de la Société Civile.

Trois (03) temps forts ont marqué cette cérémonie.

## 1. Le Discours du Représentant des Parlementaires du Mfoundi

Après les civilités d'usage, son intervention sera axée sur un rappel de la mission première dévolue aux Parlementaires : être en parfaite adéquation avec les populations, connaître leurs préoccupations afin de mieux les représenter dans les hautes instances de prise de décisions. Raison pour laquelle il leur incombe de rechercher permanemment des mécanismes qui leur permettront de se retrouver en synergie avec les populations, pour faire le bilan du chemin parcouru, tirer des leçons des expériences passées et projeter l'avenir avec optimisme et pragmatisme. Et le Projet U-Report offre un excellent cadre à cet effet, dira-t-il.

Il présentera le contexte dans lequel s'intègre le projet : la désillusion au sein des populations, surtout en milieu jeune. Ce qui pousse un nombre significatif de personnes à préférer expatrier leurs talents, souvent même de manière clandestine, au mépris de tous les risques observables. D'où la nécessité de relancer un véritable débat citoyen, en vue d'une recherche concertée de solutions dans lesquelles chacun se sentira pris en compte.

Il conclura donc son propos par un Appel à un engagement indéfectible de tous, des jeunes surtout, à œuvrer pour le développement de l'esprit de citoyenneté et de participation à la gestion de la chose publique via le Projet U-Report ; rejoignant **S.E.M Paul BIYA**, Président de la République, Chef de l'Etat du Cameroun qui affirmait : « ... *La participation des jeunes au développement n'est pas seulement une affaire de compétence intellectuelle et technique. Elle suppose également un engagement de caractère civique et patriotique* ».

## 2. Communication sur la place de l'éthique dans la conduite des projets de développement

Cette articulation sera conduite par le Professeur **Claude ABE**, Sociologue et Enseignant à l'Université Catholique d'Afrique Centrale. Pendant quinze minutes, il s'appesantira sur les concepts de participation et d'exclusion des bénéficiaires dans les processus de développement.

Il dira que contrairement à l'image mythique des communautés soudées, les sociétés locales sont en fait constituées d'acteurs hétérogènes inscrits dans des systèmes d'inégalité et de dépendance, avec des moyens économiques, des réseaux et statuts sociaux différenciés. Par conséquent, il est logique que

ces différents acteurs n'aient pas les mêmes intérêts, ni les mêmes réactions par rapport à l'offre de services d'un projet.

Ainsi, les raisons pour participer à l'opérationnalisation d'un projet peuvent être multiples : intérêt objectif pour l'action proposée ; espoir de gain à travers des ressources (matérielles, politiques ou symboliques) obtenues grâce au projet ; stratégique pour gagner la confiance de l'intervenant et obtenir ensuite une autre aide ; participation quasi obligatoire, du fait de l'appartenance à tel réseau ou tel autre.

Les raisons pour ne pas participer peuvent être un simple manque d'intérêt pratique pour l'action. Une telle attitude est logique et ne pose problème que lorsque ces personnes sont justement celles qui étaient visées : cela témoigne alors d'une erreur de l'intervenant dans ses choix de thèmes d'intervention ou dans les modalités techniques proposées.

En ce qui concerne l'exclusion, il citera quelques facteurs explicatifs tels :

- L'illusion sur la transmission de l'information lorsque les Autorités tiennent par exemple des réunions d'informations dans des lieux autres que des places publiques, ou ne travaillent en réalité qu'avec une fraction, un lignage de la population. L'information est donc monopolisée, et les autres acteurs n'y ont pas accès. Le fait de travailler avec ce groupe est perçu par les autres comme un choix volontariste de l'intervenant, et ils se tiennent à l'écart.
- Le fait de confier à un individu ou un groupuscule le contrôle des ressources offertes par le projet ; ce qui renforce l'élitisme.
- Malgré une large diffusion de l'information, l'action est récupérée par une faction ou un groupe déterminé (familial, religieux, politique), et les autres ne peuvent ou ne veulent plus y participer.

Il précisera que l'on ne peut passer complètement outre les rapports d'inégalité ou de dépendance et des logiques d'exclusion internes à la société locale car, ces différentes formes d'exclusion sont à l'interface des rapports sociaux et de l'intervention elle-même (erreurs de choix techniques, maladresses méthodologiques). Mais que l'aveuglement des intervenants sur ces réalités facilite dérives et récupérations, aboutissant à dénaturer complètement l'action. Le succès du Projet U-Report dépendra donc de la capacité des différents acteurs à anticiper les dérives et à les circonscrire.

Raison pour laquelle il énoncera un certain nombre de principes d'éthique à respecter, notamment :

- Une meilleure appréhension de la stratification sociale.
- Une attention particulière aux enjeux sociaux et politiques de l'intervention, ainsi qu'aux réalités sociales.
- Une discussion approfondie avec les acteurs locaux non seulement sur les thèmes d'intervention, mais aussi sur les modalités opérationnelles pour favoriser l'appropriation du projet par tous.
- Une vigilance accrue des résultats du reporting et une démarche de recherche-action assurant un feedback sur les réactions des différents types d'acteurs ; ce qui permettra ainsi d'ajuster les choix techniques et institutionnels (système de suivi et évaluation efficace et efficient).

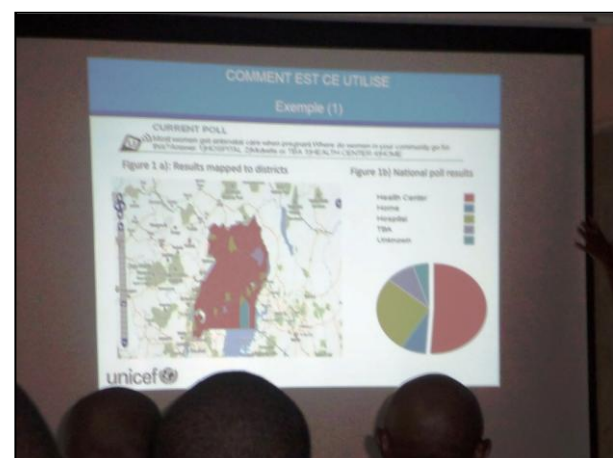
En d'autres termes, il prescrira la cohérence entre objectifs et démarches ; puis s'attèlera à répondre aux questions formulées par quelques participants.

### 3. Présentation détaillée du projet U-Report et enregistrement des nouveaux U-Reporters

A travers un documentaire vidéo et les explications des Responsables de l'UNICEF, les participants seront mieux édifiés sur ce qu'est le U-Report, ses conditions de succès, ainsi que les rôles et responsabilités du U-Reporter.

L'on apprendra que créé en Ouganda par le Bureau UNICEF, le système U-Report est actuellement utilisé dans onze (11) pays avec plus de 400 000 personnes participant comme U-Reporters.

Au Cameroun, le Projet U-Report met en scène les Députés, les Maires ainsi que les Administrations Centrales et Décentralisées. Il renforce l'engagement social, et est utile pour recueillir les feedbacks des populations bénéficiaires à la suite d'activités menées. Mais il donne également la voix au public pour échanger sur des questions sociales. La plateforme traite ainsi les réponses, et renvoie les résultats sous forme statistique et cartographique par commune ; ce qui permet d'ajuster les réponses à des problèmes donnés.



Ainsi, trois principaux préceptes sous-tendent le succès du U-Report :

- **L'appropriation.** Le U-Report doit être fédérateur ; ce qui favorisera l'adhésion massive et effective de toutes les parties concernées, notamment des citoyens qui pourront ainsi pleinement y jouer leur partition.
- La **participation** de tous, surtout des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, à l'élaboration et au suivi des politiques publiques. En effet, la parole des personnes directement concernées par les difficultés sociales est extrêmement précieuse. Elle nourrit les propositions politiques, permet une confrontation systématique de ces propositions aux réalités quotidiennes de leurs bénéficiaires potentiels, et bien-sûr, elle permet à ces personnes – ainsi qu'à leurs pairs – de se reconstruire dans leur statut de citoyen à part entière.
- **L'instantanéité et la fluidité de l'information.** Le système d'informations permet une parfaite circulation des données, que ce soit de manière horizontale ou verticale. Ce qui ne pourra que rendre meilleur le suivi de l'activité.

S'agissant des rôles et responsabilités des U-reporters, l'on apprendra qu'ils se doivent d'être les yeux et les oreilles des Parlementaires sur le terrain. Ils sont à ce titre la courroie de transmission entre les détenteurs de droits et les porteurs d'obligations pour la conception des solutions, afin de contribuer à l'accroissement de l'efficacité de l'action pour le développement local. Ainsi, ils sont tenus d'informer les mandants de la gestion des affaires publiques des problèmes ; d'informer les bénéficiaires sur les actions en cours ; de livrer séance tenante la bonne information, tant sur les problèmes que sur l'effectivité des solutions.

Un bon U-Reporter doit donc être un observateur averti qui devra rester en tout temps impartial, indépendant d'esprit, cadré sur les faits observables et vérifiables sur le terrain.

La communication sur le Projet U-Report s'est achevée par une séance de questions/réponses, ainsi que par l'enregistrement volontaire des participants dans le réseau des U-Reporters du Cameroun. L'une des missions assignées aux Leaders des Mouvements Sociaux présents a été de sensibiliser au maximum les populations afin qu'elles adhèrent massivement à la plateforme. Pour ce faire, il suffit d'envoyer « **REJOINDRE** » **par sms au 8555**, et de suivre la procédure au terme de laquelle vous devenez U-Reporter. Dès lors, vous recevrez une fois par semaine une question sur une thématique précise, et pourrez consulter les résultats des enquêtes sur [cameroon.ureport.in/poll](http://cameroon.ureport.in/poll). Des descentes sur le terrain sont en vue pour une vulgarisation à grande échelle du concept.

Les échanges auront permis aux participants de repositionner le **Principe de Juste Droit** au cœur des priorités nationales. En effet, il devient impérieux de s'attaquer au phénomène de fraude sociale et du non-recours aux droits sociaux, qui a pris des proportions inquiétantes. Pour diverses raisons telles l'absence ou le déficit de communication, la complexité administrative, la méfiance à l'égard des Institutions ou même la perte de la conviction d'avoir des droits, un grand nombre de personnes ne demandent rien et ne bénéficient pas des droits auxquels ils peuvent légitimement prétendre. Les Parlementaires entendent, à travers le Principe de Juste Droit, s'assurer que l'ensemble des citoyens bénéficient de ce à quoi ils ont droit. Ni plus, ni moins.

La cérémonie solennelle de lancement du Projet U-Report s'est achevée vers 14h, par un déjeuner offert aux participants.

**Aucune Nation ne naît grande, les grandes Nations sont l'œuvre de leurs citoyens. Le progrès humain n'est ni automatique ni inévitable ; il procède des efforts inlassables des hommes et des femmes.**

*De Martin LUTHER KING*

